

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/06/2015

Réception par le Prefet : 16/06/2015

Publication : 19/06/2015



Département  
**Haut-Rhin**

**Extrait des délibérations**  
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2015-6-8-2

Séance du vendredi 12 juin 2015

**DOTATIONS AUX COLLEGES PUBLICS POUR LES EMPLOIS AIDES**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2015-2-8-2 du 19 février 2015, relative à la politique des actions éducatives et de la jeunesse en 2015, donnant délégation à la Commission Permanente pour le suivi des dossiers,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2015-2-1-4 du 19 février 2015 fixant le budget primitif du Département pour 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise le versement aux collèges de la part employeur des contrats aidés, pour la réalisation de tâches d'accueil, d'entretien, d'hébergement et de restauration, pour un montant total de 66 191,92€, conformément au tableau annexé,

- Précise que les crédits correspondants seront prélevés au chapitre 65, fonction 221, nature 65511, programme E653, code programme 26061 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté  
voix contre  
abstentions